Musée Holocauste Montréal
Montreal Holocaust Museum

DÉCLARATION DU MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL

14 juillet 2022

En réponse aux récentes nouvelles concernant le procès d'un individu accusé de promouvoir la haine contre le peuple juif et aux commentaires malavisés de son avocate, notre Musée souhaite rappeler aux lecteurs un fait incontournable. Si l'histoire de la Shoah est complexe, le fait que l'antisémitisme et le nazisme aient conduit au génocide des Juifs demeure incontestable.

L'idéologie nazie était basée sur des politiques militaristes, raciales, antisémites et nationalistes. Les Juifs étaient considérés comme une race inférieure à éradiquer. La discrimination antisémite en Allemagne a été institutionnalisée par l'adoption des lois raciales de Nuremberg en 1935. Ces lois ont constitué le fondement juridique de l'exclusion, de la persécution et du meurtre des Juifs par les nazis.

Vous trouverez plus de détails dans les guides pédagogiques du Musée sur l'histoire de l'Holocauste et l'antisémitisme.

Notre Musée est un lieu public dédié à la commémoration, à la sensibilisation et à l'éducation. C'est dans cet esprit que nous invitons l'avocate de la défense en question à visiter notre Musée pour en apprendre davantage sur les principes racistes et antisémites de l'idéologie nazie, sur la persécution systématique des Juifs et sur les histoires douloureuses de celles et ceux qui ont été victimes d'humiliation, de discrimination et de génocide.

Ce procès nous rappelle également l'importance de l'enseignement de l'Holocauste, afin d'éviter que les salles des tribunaux ne se transforment en espaces où les faits historiques de la Shoah sont débattus.

Plus d'infos :
Sarah Fogg, Cheffe Communications
sarah.fogg@museeholocauste.ca| 514-240-7357

BÉNÉFICIAIRE DE LA | BENEFICIARY OF FEDERATION CJA